



Loches, le 16 août 2019,

Objet : Convocation Assemblée Générale ordinaire du LAC NATATION

Madame, Monsieur, cher adhérent,

Le **LAC NATATION** vous invite à participer à son

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
vendredi 27 septembre 2019 à
19h30 salle n°1
Maison des Associations
rue Quintefol
37600 LOCHES

- Rapport moral du président
- Le bilan sportif et d'activité de la saison 2018-2019 de l'entraîneur
- Le bilan financier de la saison 2018-2019
- Les projets pour la saison 2019-2020
- **Le renouvellement et l'élection des membres du bureau**
- Les questions diverses.

« Sans Conseil d'Administration, sans Bureau, pas d'association, sans association, pas d'entraîneur payé, sans entraîneur payé, pas de cours, pas d'entraînement. C'est l'impasse et la fin du club ».

Comme je vous l'ai annoncé lors de la dernière Assemblée Générale, je laisserai la présidence du club à l'issue de l'assemblée générale de 2019. Au sein du Conseil d'Administration actuel, personne ne souhaite prendre la présidence de l'association. Ainsi, encore plus que les années précédentes, il est essentiel pour la pérennité du club que des adhérents ou des parents intègrent le Conseil d'Administration et le bureau pour y réaliser les tâches indispensables à la vie du Club.

Même si les statuts imposent un minimum de 8 personnes pour gérer ce club de 200 adhérents, pour bien fonctionner, le CA se compose d'une douzaine de personnes qui se répartissent les postes suivants : Président, Vice-Président, Trésorier, un ou plusieurs Trésoriers adjoint, Secrétaire, Secrétaire adjoint au sein du Bureau, et Membres.

Nous nous réunissons 1 fois tous les 2 mois environ, le soir au centre Naturéo pour des réunions d'une ou deux heures.

Les grandes étapes de l'année sportive sont :

- la rentrée de septembre avec les inscriptions, la permanence au forum des associations,.....
- l'organisation de l'AG annuelle de rentrée (fin septembre, octobre)
- la participation à l'organisation de compétitions qui ont lieu à Loches (achats pour buvette, réservation restaurants, stand, speaker, chambre d'appel, saisie informatique des temps,....)
- la participation à l'organisation annuelle du loto de mars : réservation de salle, mise en place, permanence, rangement pendant la journée.
- la mise au point du planning de l'année sportive suivante, la validation avec les élus et le gestionnaire du parc Naturéo.

Plus spécifiquement, le président assure la gestion au quotidien du club, la relation avec l'entraîneur, les représentants de la fédération Départementale et Régionale de natation, la relation avec les adhérents, le gestionnaire du parc Naturéo, les élus locaux.....

Le trésorier et son équipe assurent la gestion financière du club avec plus particulièrement, la saisie régulière des recettes et des dépenses, la déclaration des heures de travail, l'établissement des paiements (salaires, engagements aux compétitions, remboursements de frais, commandes de fournitures), l'établissement du bilan comptable en fin de saison.

Un membre du CA assure la relation presse afin que des articles réguliers soient diffusés dans la presse locale. Un ou plusieurs membres du CA assurent la partie «intendance » du club avec le suivi et l'achat des consommations pour les différents évènements,.....

Chaque membre du CA participe aux grandes décisions du club lors des différentes réunions (recrutement, tarifs, organisation,.....).

Je tiens également à remercier ceux qui se mobilisent pour les compétitions et animations organisées à Loches (mise en place, aide au service, buvette, rangement,...).

A la fin de cette année sportive 2018-2019, comme cela vous sera présenté lors de l'AG, nous pouvons dire que la situation du club est saine sur plusieurs points importants :

- les finances sont saines (les renouvellements de subventions ont été réalisés, le bilan comptable dégage de l'excédent, la trésorerie est rétablie ...)
- les relations avec le gestionnaire du Parc Aquatique sont bonnes (communication, partenariat,)
- le recrutement de Pauline BRULÉ comme entraîneur est un succès et elle a réussi à se faire apprécier du plus grand nombre, en apportant son professionnalisme, sa jeunesse, son envie, ses idées de développement,....

Pour les années à venir, le rôle du Président et du CA vont être entre autre de :

- continuer d'accompagner Pauline pour la mise en place d'un groupe Master dynamique, afin d'améliorer les performances individuelles des enfants et des jeunes qui sont dans les groupes compétition, de continuer de s'occuper de chacun en fonction de son niveau dans les différents groupes,....
- d'attirer plus de jeunes enfants, nous faire connaître auprès des adultes dans le cadre de l'activité Nagez Forme Santé....

Comme vous l'avez compris, **il est impératif cette saison que vous vous engagiez pour la vie de votre club, du club sportif de vos enfants** et que quelqu'un accepte de prendre la présidence du club.

Nous profitons également de cette convocation pour vous rappeler qu'afin de ne pas subir de pénalités financières lors des compétitions départementales et régionales, **le club DOIT** présenter des officiels. Il s'agit à minimum d'assurer le chronométrage des différentes courses lors de la compétition. N'hésitez pas à vous investir dans cette fonction qui permet de suivre les nageurs, vos enfants, d'une façon active au bord des bassins. C'est aussi un moment convivial avec les parents des autres clubs.

Enfin, pour tous les adhérents, le meilleur signe de votre intérêt pour la gestion du club et son devenir, est que vous assistiez à son assemblée générale.

A l'issue de l'assemblée générale, nous partagerons un apéritif dinatoire tiré du panier. Vous pourrez venir avec un plat préparé salé ou sucré.

Comptant sur votre présence et de votre future implication pour les années à venir, nous vous prions de croire Madame, Monsieur, cher nageur, en nos salutations distinguées.

Le Président – Sébastien DUMANGE

LOCHES AQUATIQUE CLUB NATATION
1 allée des Lys
37600 LOCHES
02 47 91 34 57 www.lochesacnatation.com